



Le 28 septembre, 2017

125 Sussex Drive
Ottawa, Ontario
K1A 0G2

UNCLASSIFIED

Objet: LETTRE D'INTÉRÊT

Services de Construction en Afrique : film de fenêtres de sécurité / systèmes de captage de fenêtres

Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Affaires étrangères, est à la recherche d'organisations aptes et intéressées à effectuer des services de construction pour améliorer l'atténuation des fenêtres contre des explosions dans **trois endroits spécifiques en Afrique**. Les services de construction requis sont destinés à l'installation de film de fenêtres de sécurité / systèmes de captage de fenêtres.

Si les réponses à la présente lettre d'intérêt indiquent qu'il y a capacité et intérêt au regard du soutien mentionné, le ministre peut lancer une demande de propositions (DP) ou une demande arrangement supply (AS). Il est possible que des organisations n'ayant pas répondu à la présente lettre d'intérêt ne soient pas invitées à présenter une proposition. Par contre, il se peut que des organisations n'ayant pas été informées de la présente lettre puissent être invitées à soumettre des propositions.

Les organisations intéressées doivent fournir un minimum de 2 exemples d'installation de systèmes d'atténuation anti-explosion de fenestration installés au cours des 5 dernières années. Les réponses peuvent être fournies sous la forme de matériel existant (curriculum vitae, brochures, profils d'entreprise, lettres de référence, etc.). Les candidats doivent fournir une réponse au courrier électronique indiqué ci-dessous au plus tard le 17 octobre 2017.

realproperty-contracts@international.gc.ca

Attention: Michel Violette - AAO

La présente lettre d'intérêt ne doit pas être interprétée comme une invitation à présenter une proposition, et aucun répondant ne se verra accorder de contrat ni ne sera invité à négocier de contrat. Le ministre n'a aucune obligation d'émettre subséquemment une demande de propositions, et aucuns frais encourus pour répondre à la présente lettre d'intérêt ne seront remboursés.

Le ministre se réserve le droit de modifier les exigences du projet, en tout ou en partie, comme il le juge nécessaire. Il se réserve également le droit d'utiliser les réponses reçues pour préparer des demandes de proposition ultérieures ou pour toute autre raison.

Toutes les réponses seront traitées de façon confidentielle.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Michel Violette
Consultant en matière de contrats - AAO